

Pouvoir d'emprunt

n'est pas sûr d'utiliser cette année, elle sera reportée au prochain exercice financier. Personne n'irait prêter une somme pareille ou accorder un crédit à qui que ce soit sans savoir à quoi doit servir l'argent.

Ce qu'il y a d'intéressant dans cette affaire, c'est que le gouvernement libéral actuel a tellement pris l'habitude de dépenser qu'il ne sait plus vraiment pourquoi il en a besoin. Faisons un petit recul historique. Lorsque le premier ministre (M. Trudeau) a accédé au pouvoir pour la première fois en 1968-1969, le gouvernement n'avait besoin que de 12.4 milliards de dollars. Or, l'année prochaine, il aura besoin de 90.6 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 630 p. 100.

Je constate que j'ai épuisé mon temps de parole; j'espère seulement avoir l'occasion de revenir sur le sujet lorsque nous reviendrons à la motion principale.

M. Fred King (Okanagan-Similkameen): Monsieur le Président, le Canadian Horticultural Council s'est réuni dans le courant de la semaine à Ottawa pour son congrès annuel, qui est l'occasion pour tous les horticulteurs du Canada de discuter des divers aspects de leur intérêts communes. Cette année, l'Horticultural Council s'intéresse tout particulièrement aux torts que cause la récession à la collectivité agricole. A cet égard, les agriculteurs sont bien aussi touchés que les autres représentants de l'économie canadienne.

Tous les producteurs canadiens ou presque s'inquiètent de ce que des produits étrangers bon marché envahissent le marché national. Le problème de l'agriculture comme de l'industrie manufacturière, au Canada, c'est que le prix de revient de nos produits excède bien souvent celui des produits concurrents étrangers qui sont livrés sur le marché canadien. L'une des principales caractéristiques du Canada, qui nuit présentement à notre compétitivité dans tous les secteurs de l'économie, réside dans le fait que le gouvernement accapare une part croissante de notre produit national brut. Le projet de loi C-143 illustre de façon dramatique les exigences du gouvernement, car celui-ci y demande l'autorisation d'emprunter 19 autres milliards de dollars rien que pour tourner au cours des prochains mois, et cela, de façon «normale», si je suis dire. Il n'est pas étonnant, avec des emprunts aussi considérables, que nous ne puissions plus soutenir la concurrence, car l'argent que le gouvernement dépense fait grimper les impôts, il augmente le prix de chacun de nos produits et nos prix deviennent moins compétitifs que ceux d'autres régions du monde.

Nous ne prendrons aucun plaisir à relever le défi que nous a lancé le ministre des Finances (M. Lalonde) lorsqu'il nous a demandé, le 17 février, d'autoriser le gouvernement à emprunter encore 19 milliards de dollars. Si les députés sont assez déraisonnables pour accorder ce nouveau pouvoir d'emprunt, ils endetteront ainsi en permanence les jeunes Canadiens comme mes petits-enfants Tara, Lucas, Tasha et Trione, qui seront les travailleurs et les contribuables de demain. Comment peut-on nous inviter à approuver docilement la demande du ministre en vue d'emprunter 19 milliards de dollars? Jusqu'où cela ira-t-il? Il faudra sans doute attendre que le gouvernement soit prêt à maîtriser ses besoins financiers. Les contraintes imposées par le programme des 6 et 5 p. 100 sont évidemment destinées aux autres et non pas à ce gouvernement. C'est très visible.

La revue *Saturday Night* traite dans son numéro de février de cette question dans un article intitulé: «Les dépenses publiques échappent-elles à tout contrôle?» On y lit les propos suivants attribués à Dian Cohen:

Le budget de 76 milliards... «veut dire que trois millions et demi de Canadiens travaillent toute l'année pour que le gouvernement puisse dépenser leur argent.»

On lit plus bas:

Le programme de modération «six et cinq» du gouvernement est de peu de valeur économique... c'est déformer grossièrement la réalité que de rendre la rémunération des fonctionnaires responsable des déboires de l'économie, ou même de la hausse des dépenses publiques.

Je tiens à citer ce que l'article dit du programme de modération des 6 et 5 p. 100: On y lit ceci:

Les économies fournies par les «six et cinq» vont réduire de moins de un pour cent l'ensemble des dépenses fédérales.

● (1610)

Que les ministériels aient l'audace de prétendre que le taux d'inflation a baissé grâce à leur politique des 6 et 5 p. 100 témoigne bien de leur tendance à dénaturer les faits. Le gouvernement qu'ils appuient avec une telle soumission a ruiné l'économie, détruit les ambitions et les espoirs des Canadiens, froissé les investisseurs et anéanti tout esprit d'aventure et tout goût du risque en supprimant les possibilités de succès. Après avoir brisé la confiance que les Canadiens ont toujours placée en eux-mêmes ainsi qu'en leur gouvernement et en leur pays, après avoir annihilé les aspirations des Canadiens en mettant plus de un million et demi d'entre eux au chômage, les députés d'en face se sont félicités en chœur du succès absolument impossible du programme des 6 et 5 p. 100.

Attribuer à ce programme la baisse de l'inflation en deçà de 10 p. 100 est à peu près aussi logique que pour l'agriculteur qui aurait tué toutes ses poules de se réjouir ensuite que les fouines ne volent plus les œufs. Ou encore pour l'incendiaire contemplant les restes fumants de sa maison, de jubiler à l'idée qu'il ne dépensera plus un sous à l'entretenir. Ce que le gouvernement a réussi à faire, c'est à tuer l'économie et non à ralentir l'inflation.

Le député de Willowdale (M. Peterson), qui est absent je regrette d'avoir à le dire, nous a mis au défi d'être honnêtes, d'être moraux. Beau conseil venant d'un côté qui nous faisait voir récemment que le gouvernement considère comme moral tout ce qui profite aux libéraux. En refusant de justifier ses demandes d'autorisation d'emprunt, le gouvernement montre bien tout le mépris qu'il a pour le Parlement et le pays. A moins qu'il n'ait tellement honte d'avoir signé à blanc l'économie qu'il n'ose pas faire voir la réalité. Sans précédent par son ampleur, le projet de loi C-143 est sans précédent également par la façon dont il est présenté. La règle veut que l'on demande à la Chambre l'autorisation d'emprunter à des fins qui sont connues, comprises et examinables à la Chambre. Ce qui est loin d'être habituel, c'est de lui demander, à elle qui est chargée de comprendre, de discuter, d'approuver et si possible de limiter le régime des dépenses publiques, de lui demander disais-je, de se détourner de cette responsabilité, de devenir comme le disait le chef de l'opposition (M. Nielsen) un simple organe d'enregistrement des volontés gouvernementales.